



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4223
travauxpublics@valdavid.com

FORMULAIRE DE DEMANDE

BRANCHEMENTS AQUEDUC & ÉGOUT

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom		Nom	
Adresse		Code postal	
Ville		N° Téléphone	
Courriel @		N° Cellulaire	

Si le demandeur n'est pas le propriétaire : Joindre une procuration signée par le propriétaire

2 EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse		N° de lot (cadastre du Québec)		
USAGE ACTUEL :	<input type="checkbox"/> Résidentiel	<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Terrain vacant	<input type="checkbox"/> Autre :

3 DEMANDE DE BRANCHEMENT

Pour les services suivants : <input type="checkbox"/> AQUEDUC <input type="checkbox"/> ÉGOUT <input type="checkbox"/> LES SERVICES SONT DÉJÀ EN PLACE	<p>Veillez indiquer clairement sur le plan d'implantation ou le certificat de localisation du terrain, l'emplacement exact où vous aimeriez avoir l'entrée d'aqueduc et d'égout. À défaut de fournir une copie du plan d'implantation ou du certificat de localisation du terrain, veuillez nous indiquer clairement à l'aide d'un croquis, l'emplacement approximatif où vous aimeriez avoir l'entrée d'aqueduc et d'égout.</p> <p>Il doit y avoir une distance d'au moins 30 cm entre l'entrée d'aqueduc et l'entrée d'égout.</p> <p>Nous vous suggérons de ne pas installer les entrées de service à l'intérieur de l'aire de stationnement.</p>
---	---

Croquis de l'endroit souhaité des branchements

Autres informations pertinentes :

DOCUMENT À FOURNIR

Copie du plan projet d'implantation ou du certificat de localisation du terrain préparé par un arpenteur-géomètre

Au moment des travaux, veuillez indiquer sur le terrain, à l'aide d'un piquet de bois, l'emplacement exact où vous aimeriez avoir l'entrée d'aqueduc et d'égout.

4 SIGNATURE DU DEMANDEUR

Le soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.		
Date de la demande	Jour / Mois / Année	

SIGNATURE DU DEMANDEUR

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande au comptoir de la Mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30 ou transmettez-la par courriel à travauxpublics@valdavid.com Toutefois, s'il s'agit d'une demande de branchement pour une nouvelle construction, celle-ci doit être transmise en même temps que le dépôt de la demande de construction au comptoir ou par courriel à info-urbanisme@valdavid.com

NOTES IMPORTANTES

La Municipalité du Village de Val-David se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'étude de la demande. Des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non valide. Le fait de déposer une demande ne constitue en aucun temps une autorisation permettant de débiter des travaux. Les coûts du branchement peuvent varier.

Il faut prévoir un délai minimal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande pour obtenir la confirmation de branchement incluant l'estimation des coûts.